

LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE MARC-FAVREAU

L'AUTONOMIE : *Il est important qu'on t'aide à devenir un enfant autonome.
J'apprends à développer mon autonomie et à devenir responsable.*

Règle 1 Je suis ponctuel et assidu.



- 1.1 Je viens à l'école tous les jours. Si je suis absent, mes parents en avisent l'école.
- 1.2 J'arrive à l'école à l'heure. Si je suis en retard, je me rends au secrétariat.

Règle 2 Je porte des vêtements convenables et appropriés pour l'école et l'éducation physique, et selon les saisons.

- 2.1 En éducation physique, le port du « t-shirt » est obligatoire.
- 2.2 Les casquettes, les chapeaux et les bandeaux doivent être enlevés à l'intérieur.
- 2.3 Pour l'hiver : bottes, manteau, tuque, gants, pantalons de neige sont obligatoires.
- 2.4 Il est interdit de porter les camisoles à bretelles de moins de 2 cm, les jupes courtes, les chandails décolletés, les pantalons à taille basse qui laissent entrevoir le nombril ou les sous-vêtements ainsi que les sandales de plage (tongs).

Règle 3 Je suis responsable du mobilier, du matériel et des livres mis à ma disposition. Si je les endommage ou les perds, je les répare ou les rembourse.

LE RESPECT : *Il est important d'être respecté. J'apprends à respecter les autres.*

Règle 4 Je respecte tous les adultes et les autres élèves dans mes gestes et mes paroles.



- 3.1 Je ne blesse personne, ni en paroles ni en gestes (intimidation, harcèlement, mensonges, gestes grossiers, etc.).
- 3.2 Je suis poli avec tout le monde.
- 3.3 Je me déplace calmement et en silence.
- 3.4 J'évite les bousculades et les jeux dangereux.

Règle 5 Je respecte les règles de fonctionnement de la classe.

- 4.1 Je participe activement aux activités proposées.
- 4.2 Je présente mon travail de façon propre et ordonnée.
- 4.3 Je fais ma part lorsque je travaille en équipe.
- 4.4 Je travaille sans me distraire et sans distraire les autres.
- 4.5 J'ai toujours le matériel nécessaire pour faire mon travail et je le remplace au besoin.

Règle 6 Je respecte les règles de la récréation.

- 6.1 Je joue à des jeux pacifiques.
- 6.2 Je ne joue pas dans les arbres.
- 6.3 Je respecte la limite du milieu du parc.
- 6.4 Je fais appel aux surveillants en cas de conflit.
- 6.5 Au son de la cloche, j'arrête immédiatement de jouer et je me dirige calmement vers mon rang.
- 6.6 *Les objets personnels (jouets électroniques, MP3, cellulaires, etc.) et les friandises sont interdits à l'école sauf si une activité spéciale est prévue. L'école ne pourra pas être tenue responsable en cas de perte, de bris ou de vol. L'école ne s'engage pas à gérer la situation de bris, de perte ou de vol. C'est l'élève qui doit en prendre la responsabilité.*
- 6.7 Je reste sur le terrain de l'école en tout temps. Je ne peux m'absenter sans autorisation.



Règle 7 Je respecte les règles du service de garde et du service de diner.

LA FIERTÉ : *Il est important d'être fier de toi, de ta réussite et de ton école.
J'aime être reconnu et valorisé.*



Règle 8 Je suis fier(e) de moi.

- 7.1 Je parle français en tout temps et en tous lieux (cour d'école, SDG, corridors, etc.)
- 7.2 Je fais des efforts et je m'applique dans mes apprentissages.
- 7.3 Je prends soin de mes livres, du matériel et du mobilier.
- 7.4 J'organise mon bureau et mon casier.
- 7.5 Je garde mon environnement propre en utilisant les poubelles et en faisant du recyclage.
- 7.6 Je protège les arbres et la nature.

LES CONSÉQUENCES

Si je ne respecte pas le code de vie de l'école, selon la gravité du geste, voici les **conséquences possibles** :

- Avertissement verbal
- Note dans l'agenda
- Réflexion écrite signée par les parents
- Geste réparateur, lettre d'excuses
- Consignation d'événements
- Intervention de la TES
- Appel aux parents
- Rencontre avec la direction, l'enseignant(e), les parents et les enfants
- Suspension à l'interne ou à l'externe par la direction et retour à l'école avec le parent de l'élève

LES POLITIQUES

Politique de la bibliothèque



Modalités d'emprunt :

- Maternelle, 1^{re} et 2^e : 2 livres - prêt de 1 semaine
- 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e : 2 livres (possiblement 3) - prêt de 1 semaine

Retour des livres:

- 1^{er} avis (en retard) : un rappel est remis à l'élève après 1 semaine.
- 2^e avis : une facture est remise à l'élève après 2 semaines.

Perte ou bris de livres : Chaque élève est responsable du ou des livres qu'il perd ou brise.

- En cas de perte : une facture au montant du coût de remplacement est remise à l'élève.
- En cas de bris majeur (livre non réutilisable) : une facture au montant du coût de remplacement est remise à l'élève.
- En cas de bris mineur : 1 \$ sera réclamé à l'élève (pour réparation du volume, valeur symbolique).

Paiement :

Le paiement doit être effectué en argent comptant au secrétariat de l'école Marc-Favreau.

Politique des retards



L'assiduité et la ponctualité sont essentielles à la réussite scolaire. Après 3 retards dans le même mois, votre enfant a une retenue le vendredi après la classe. La retenue est de 15 h 03 à 16 h. Vous recevrez une lettre vous informant du nombre de retards et de la date de la retenue.

Politique des autobus



Lorsque le chauffeur d'autobus donne un avis disciplinaire, les parents en reçoivent une copie. S'il y a geste de violence, l'enfant sera suspendu du service d'autobus pour une durée déterminée par la direction.

Politique alimentaire



Il est recommandé d'éviter les aliments contenant des noix et des arachides afin d'assurer la sécurité des élèves qui souffrent d'allergies à ces aliments. Pour de l'information sur la saine alimentation et des suggestions, visitez le site Internet de la CSDM au www.csdm.qc.ca

Le système d'alarme-incendie



Je comprends que les vols, bris, activation malveillante de l'alarme-incendie et endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents et moi devons payer des coûts liés à de tels gestes.

ENGAGEMENT AU CODE DE VIE AINSI QU'AUX RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE

Nom de l'élève :

Avec mes parents, j'ai lu le code de vie et mes responsabilités et je m'engage à respecter les consignes durant toute l'année dans le but de faire de l'école un milieu sécuritaire où il fait bon vivre.

Signature de l'élève: _____

Date : _____

Nom du parent :

J'ai pris connaissance du code de vie et des responsabilités de mon enfant. Je suis prêt à le soutenir dans le respect des consignes et à collaborer à sa réussite scolaire.

Signature des parents: _____

Date : _____

